

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 19.07.2018

Version 8.9

SECTION 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit	106130
Nom du produit	Indicateur mixte 5 pour titrage de l'ammoniaque
Numéro d'Enregistrement REACH	Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Réactif pour analyses Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter le site Merck Chemicals (www.merckgroup.com).
--------------------------	--

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	LS-QHC * e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquide inflammable, Catégorie 2, H225

Irritation oculaire, Catégorie 2, H319

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106130

Nom du produit Indicateur mixte 5 pour titrage de l'ammoniaque

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Intervention

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stockage

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Étiquetage réduit (≤125 ml)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106130
Nom du produit Indicateur mixte 5 pour titrage de l'ammoniaque

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/ informations sur les composants

Nature chimique Solution d'indicateur.
Solution éthanolique.

3.1 Substance

Non applicable

3.2 Mélange

Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS	Numéro d'enregistrement	Classification
---------	----------------------------	----------------

Ethanol (>= 50 % - <= 100 %)

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

64-17-5	01-2119457610-43-XXXX	Liquide inflammable, Catégorie 2, H225 Irritation oculaire, Catégorie 2, H319
---------	-----------------------	--

2-(4-Dimethylaminophenylazo)benzoic acid (< 1 %)

493-52-7 *)

*) Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106130
Nom du produit Indicateur mixte 5 pour titrage de l'ammoniaque

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

En cas de contact avec les yeux, rincez abondamment à l'eau et consultez un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

effets irritants, paralysie respiratoire, narcose, ivresse, euphorie, Nausée, Vomissements, Vertiges

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Poudre sèche, Eau

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance et ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

La formation de mélanges explosibles avec l'air peut se produire dès les températures normales.

Attention au retour de flamme.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	106130
Nom du produit	Indicateur mixte 5 pour titrage de l'ammoniaque

Information supplémentaire

Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain. Porter les récipients hors de la zone de danger, refroidir à l'eau.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Eviter le contact avec la substance. Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Conseil pour les secouristes: Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Risque d'explosion.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10).

Ramasser avec un absorbant pour liquides, par exemple le Chemizorb®. Evacuer pour élimination. Nettoyer la zone contaminée.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106130
Nom du produit Indicateur mixte 5 pour titrage de l'ammoniaque

Mesures d'hygiène

Enlever tout vêtement souillé. Une protection préventive de la peau est recommandée. Se laver les mains après le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants

Base	Valeur	Valeurs limites seuil	Remarques
<i>Ethanol (64-17-5)</i>			
INRS (FR)	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	1.000 ppm 1.900 mg/m ³	Limite Indicative
	Valeur Limite Court Terme	5.000 ppm 9.500 mg/m ³	

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Ethanol (64-17-5)

DNEL travailleurs, court terme	Effets locaux	par inhalation	1900 mg/m ³
DNEL travailleurs, long terme	Effets systémiques	dermal(e)	343 mg/kg Poids du corps
DNEL travailleurs, long terme	Effets systémiques	par inhalation	950 mg/m ³
DNEL consommateur, court	Effets locaux	par inhalation	950 mg/m ³

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106130

Nom du produit Indicateur mixte 5 pour titrage de l'ammoniaque

DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	dermal(e)	206 mg/kg Poids du corps
DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	par inhalation	114 mg/m3
DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	oral	87 mg/kg Poids du corps

Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent satisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Ethanol (64-17-5)

PNEC Eau douce	0,96 mg/l
PNEC Eau de mer	0,79 mg/l
PNEC Sédiment d'eau douce	3,6 mg/kg
PNEC Sol	0,63 mg/kg
PNEC Dégagement intermittent d'eau	2,75 mg/l
PNEC Station d'épuration des eaux usées	580 mg/l
PNEC oral	720 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106130

Nom du produit Indicateur mixte 5 pour titrage de l'ammoniaque

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité

Protection des mains

contact total:

Matière des gants:	caoutchouc butyle
Épaisseur du gant:	0,7 mm
Délai de rupture:	> 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants:	Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant:	0,40 mm
Délai de rupture:	> 120 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 898 Butoject® (contact total), KCL 730 Camatril® -Velours (contact par éclaboussures).

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés .

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Autres équipement de protection

Tenue de protection antistatique ignifuge.

Protection respiratoire

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Type de Filtre recommandé: Filtre A

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106130
Nom du produit Indicateur mixte 5 pour titrage de l'ammoniaque

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Risque d'explosion.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	beige
Odeur	d'éthanol
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	4,4 - 5,8 à 20 °C
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	14 °C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, supérieure	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106130
Nom du produit Indicateur mixte 5 pour titrage de l'ammoniaque

Densité de vapeur relative Pas d'information disponible.

Densité 0,82 gcm³
à 20 °C

Densité relative Pas d'information disponible.

Hydrosolubilité à 20 °C
soluble

Coefficient de partage: n-
octanol/eau Pas d'information disponible.

Température d'auto-
inflammabilité Pas d'information disponible.

Température de décomposition Pas d'information disponible.

Viscosité, dynamique Pas d'information disponible.

Propriétés explosives Non classé parmi les explosifs.

Propriétés comburantes non

9.2 Autres données

Température d'inflammation env. 425 °C
(éthanol)

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106130

Nom du produit Indicateur mixte 5 pour titrage de l'ammoniaque

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Danger d'explosion/éactions exothermiques avec :

hydrogène peroxyde, perchlorates, acide perchlorique, Acide nitrique, mercure(II)-nitrate, acide permanganique, Nitriles, peroxydes, Oxydants forts, composés nitrosylés, Peroxydes, sodium, Potassium, halogène oxydes, hypochlorite de calcium, azote dioxyde, oxydes de métaux, hexafluorure d'uranium, iodures, Chlore, Métaux alcalins, Métaux alcalino-terreux, oxydes alcalins, Oxyde d'éthylène

argent, avec, Acide nitrique

composés de l'argent, avec, Ammoniaque

permanganate de potassium, avec, acide sulfurique concentré

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec:

composés halogène-halogène, chrome(VI) oxyde, chromyle chlorure, Fluor, hydrures, Oxydes de phosphore, platine

Acide nitrique, avec, permanganate de potassium

10.4 Conditions à éviter

Réchauffement.

10.5 Matières incompatibles

matières plastiques distinctes, caoutchouc

10.6 Produits de décomposition dangereux

aucune information disponible

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Mélange

Toxicité aiguë par voie orale

Symptômes: Nausée, Vomissements

Résorption rapide

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106130

Nom du produit Indicateur mixte 5 pour titrage de l'ammoniaque

Toxicité aiguë par inhalation

Symptômes: faibles irritations des muqueuses
résorption

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Irritation de la peau

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

Irritation des yeux

irritation légère
Mélange provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation

Ces informations ne sont pas disponibles.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Ces informations ne sont pas disponibles.

Cancérogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Ces informations ne sont pas disponibles.

Tératogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration

Ces informations ne sont pas disponibles.

11.2 Information supplémentaire

Les Fiches de Données de Sécurité pour les articles du catalogue sont également disponible sur www.merckgroup.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106130

Nom du produit Indicateur mixte 5 pour titrage de l'ammoniaque

Effets systémiques:

euphorie

En cas de résorption de grandes quantités:

Vertiges, ivresse, narcose, paralysie respiratoire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Composants

Ethanol

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 Rat: 10.470 mg/kg

OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation

CL50 Rat: 124,7 mg/l; 4 h ; vapeur

OCDE ligne directrice 403

Irritation de la peau

Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

OCDE ligne directrice 404

Irritation des yeux

Lapin

Résultat: Irritation des yeux

OCDE ligne directrice 405

Sensibilisation

Test de sensibilisation (selon Magnusson et Kligman):

Résultat: négatif

(IUCLID)

Mutagenicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro

Test de Ames

Salmonella typhimurium

Résultat: négatif

Méthode: OCDE ligne directrice 471

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106130

Nom du produit Indicateur mixte 5 pour titrage de l'ammoniaque

Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Mouse lymphoma test

Résultat: négatif

Méthode: OCDE Ligne directrice 476

Toxicité pour la reproduction

Voie d'application: Oral(e)

Souris

Méthode: OCDE ligne directrice 416

2-(4-Dimethylaminophenylazo)benzoic acid

Pas d'information disponible.

SECTION 12. Informations écologiques

Mélange

12.1 Toxicité

Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La/les substance(s) contenue(s) dans le mélange ne satisfont pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, au n° XIII, ou aucune évaluation PVT/vPvB n'a été effectuée.

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Composants

Ethanol

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106130

Nom du produit Indicateur mixte 5 pour titrage de l'ammoniaque

Toxicité pour les poissons

CL50 *Leuciscus idus*(Ide): 8.140 mg/l; 48 h

(IUCLID)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

EC5 *E. sulcatum*: 65 mg/l; 72 h

(bibliographie)

CE50 *Daphnia magna* (Grande daphnie): 9.268 - 14.221 mg/l; 48 h

(IUCLID)

Toxicité pour les algues

IC5 *Scenedesmus quadricauda* (algues vertes): 5.000 mg/l; 7 jr

(bibliographie)

Toxicité pour les bactéries

EC5 *Pseudomonas putida* (Bacille *Pseudomonas putida*): 6.500 mg/l; 16 h

(IUCLID)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

Essai en semi-statique NOEC *Daphnia magna* (Grande daphnie): 9,6 mg/l; 9 jr

(ECHA)

Biodégradabilité

94 %

OCDE Ligne directrice 301E

Facilement biodégradable.

Demande Biochimique en Oxygène (DBO)

930 - 1.670 mg/g (5 jr)

(bibliographie)

Besoin théorique en oxygène (ThOD)

2.100 mg/g

(bibliographie)

Ratio COD/ThBOD

90 %

(bibliographie)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106130

Nom du produit Indicateur mixte 5 pour titrage de l'ammoniaque

Coefficient de partage: n-octanol/eau

log Pow: -0,31

(expérimental)

(bibliographie) Bioaccumulation n'est pas à prévoir.

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

2-(4-Dimethylaminophenylazo)benzoic acid

Toxicité pour les poissons

CL50 *Gambusia affinis* (Guppy sauvage): 7 mg/l; 96 h

(ECOTOX Database)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106130
Nom du produit Indicateur mixte 5 pour titrage de l'ammoniaque

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les contenants d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les contenants non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des contenants ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU UN 1170

14.2 Nom d'expédition des Nations unies Éthanol

Nations unies

14.3 Classe 3

14.4 Groupe d'emballage II

14.5 Dangereux pour l'environnement --

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur oui

Code de restriction en tunnels D/E

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106130
Nom du produit Indicateur mixte 5 pour titrage de l'ammoniaque

14.1 Numéro ONU UN 1170
14.2 Nom d'expédition des Nations unies ETHANOL
14.3 Classe 3
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangereux pour l'environnement --
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur non

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU UN 1170
14.2 Nom d'expédition des Nations unies ETHANOL
14.3 Classe 3
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangereux pour l'environnement --
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur oui

No EMS F-E S-D

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non pertinent

SECTION 15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106130
Nom du produit Indicateur mixte 5 pour titrage de l'ammoniaque

Réglementation relative aux SEVESO III
dangers liés aux accidents LIQUIDES INFLAMMABLES
majeurs (Réglementation P5c
relative aux Installations Quantité 1: 5.000 t
Classées) Quantité 2: 50.000 t

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances non réglementé
qui appauvrissent la couche d'ozone

Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement non réglementé
européen et du Conseil européen du 29 avril 2004
sur les polluants organiques persistants et modifie
nt la directive 79/117/CEE

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1$ % (w/w)), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Législation nationale

Classe de stockage 3

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REA CH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 106130

Nom du produit Indicateur mixte 5 pour titrage de l'ammoniaque

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Intervention

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stockage

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	106130
Nom du produit	Indicateur mixte 5 pour titrage de l'ammoniaque

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

Représentation régionale

Millipore SAS * 39 Route Industrielle de la Hardt * 67120 Molsheim * France * Tél.: +33 (0) 825 045 645 * Fax: +33(0)825 045 644 * Email: FRCustomerService@merckgroup.com * Order On-line: www.millipore.com

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.